



## DECLARATION DE LA FSU MARNE AU CDEN DU 24 MARS 2023

### Contexte général

Après l'interview télévisée très provocatrice du président Macron du 22 mars et de la forte journée de mobilisation du 23 mars contre la réforme des retraites, ce Comité Départemental de l'Éducation Nationale s'inscrit dans un contexte social extrêmement tendu.

Le mépris et l'autoritarisme du président Macron nous ont choqués. Nous ne remettons pas en cause sa légitimité issue des urnes, mais sa légitimité à faire une réforme des retraites contre 90% de la population et une grande partie de l'Assemblée Nationale, inaugurant une crise démocratique inédite. Dans cette situation où certaines valeurs de la République sont mises à mal par cet exécutif, comment imaginer mettre en place un cours visant à sensibiliser les élèves à la démocratie ?

Dans le monde de l'éducation, le choc d'attractivité cher à notre ex-ministre Jean-Michel Blanquer n'a pas non plus eu lieu. Les perspectives proposées par le métier d'enseignant, déclassé économiquement depuis des années, ne font plus rêver grand monde. Les concours de recrutement sont loin de faire le plein et, à chaque rentrée, de nombreux postes d'enseignant-es titulaires restent vacants, comblés par des contractuel-les peu ou pas formé-es.

Actuellement, le nouveau locataire de la rue Grenelle, Pap Ndiaye, s'efforce à continuer cette politique en proposant un « pacte enseignant » synonyme d'une revalorisation sous conditions. Or, la crise sanitaire est passée par là. La période post-COVID a complètement bouleversé la relation au travail et ce n'est ni un « pacte enseignant » type « travailler plus pour gagner plus », ni une réforme des retraites ayant pour but de « travailler plus longtemps », qui risquent de changer la donne en remplissant miraculeusement les salles d'exams pour les concours de l'enseignement.

Nous sommes ici aujourd'hui pour traiter des 11 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré et de leurs déclinaisons en quelques 48 fermetures de classes pour la rentrée 2023.

Malgré une dotation négative de 11 postes, les 4 priorités ministérielles sont les suivantes :

- 1) Finalisation du dédoublement des GS en REP avec une cible de 75% des classes de GS dédoublées
- 2) Plafonnement à 24 des GS, CP, CE1, hors éducation prioritaire
- 3) Accompagnement des dispositifs de l'école inclusive
- 4) Accompagnement des territoires ruraux

## **Le nombre d'élèves par classe dans le premier degré est encore très au-dessus des critères européens après le 1<sup>er</sup> quinquennat Macron**

*« À la rentrée 2022, la taille des classes du premier degré a continué de diminuer dans les écoles publiques, que ce soit dans les classes de niveau préélémentaire ou élémentaire. Cette tendance est particulièrement marquée depuis 2017, suite à la mise en œuvre des dédoublements de classes en éducation prioritaire... Par ailleurs, le plafonnement à 24 du nombre d'élèves par classe en grande section, CP et CE1 sur l'ensemble du territoire, amorcé en 2020, a contribué aussi à alléger la taille des classes. »* affirme la Depp.

Cependant, il est nécessaire de situer ces données par rapport aux autres pays européens. La France se trouve très au-dessus des autres pays pour le nombre d'élèves par classe. Une publication de la Depp donne 18 élèves par enseignant en élémentaire en France contre 14 en moyenne en Europe, 15 en Allemagne, 13 en Finlande, 11 en Italie. Seule la Roumanie fait pire que nous.

Malgré la priorité qui a été donnée au primaire depuis 2017, il y a donc encore d'importants progrès à effectuer pour mettre les classes françaises au niveau européen.

### **Depuis 2018, des dédoublements effectués aux dépens du 2<sup>nd</sup> degré**

Les créations de postes dans le premier degré, qui ont permis de baisser le nombre d'élèves par classe ces dernières années, n'ont rien coûté au ministère. Depuis 2018, ces créations de postes ou d'emplois ont été totalement compensées par des suppressions dans le second degré alors même que celui-ci connaissait une croissance démographique. L'amélioration des conditions d'enseignement des uns s'est faite au détriment des conditions de travail des autres. L'Etat de son côté n'a pas ajouté de moyens.

### **Une baisse démographique générale en 2023 utilisée dans une logique d'économie**

La FSU regrette que la baisse démographique constatée dans la Marne (moins 2705 élèves depuis 3 ans, moins 515 à la rentrée 2023) ne soit pas l'occasion de baisser de façon significative les effectifs des classes, d'abonder les dispositifs d'aide (RASED) et les moyens en remplacement.

Malheureusement, cette baisse sera utilisée pour récupérer des moyens puisque, une fois de plus, l'exécutif a préféré l'austérité et le renoncement associés à une gestion froide, peu ambitieuse et purement comptable.

En effet, la dotation d'emplois du budget 2023 pour l'éducation se traduit par des pertes de postes dans 19 académies. Ainsi, pour la première fois depuis 2017, 801 postes sont supprimés dans le primaire. Dans nos villes et nos campagnes, ce sont déjà plus de 4000 classes de primaire fermées pour cette rentrée 2023.

Poursuivre le dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire, le plafonnement des classes de GS, CP et CE1 sur le reste du territoire et créer des ULIS, priorités fixées par le ministère de l'Education Nationale, consomme des moyens et nécessite localement des fermetures de classes. De plus, cette perte de postes empêche l'augmentation du vivier de remplaçants, pour faire face à la situation actuelle, de postes d'enseignant-es spécialisé-es, de psychologues, d'infirmier-es et de médecins de l'Education Nationale pour répondre à l'enjeu actuel de l'école inclusive.

Des écoles marnaises sont aujourd'hui dans l'impossibilité de mettre en place le dédoublement faute de locaux. Dans notre département, 9 écoles sont concernées. Par exemple, certaines écoles rémoises sont sous-dimensionnées ou possèdent des périmètres scolaires obsolètes, qui ne permettent plus de répondre à la grande mobilité des familles et à la forte dynamique immobilière dans l'agglomération rémoise.

Nous ne pouvons que regretter que, dans ce cas, les postes ne soient pas attribués en surnuméraires dans les écoles concernées.

Malgré ce constat, Monsieur le recteur estime qu'il sera possible d'atteindre les priorités avec les moyens donnés. La FSU est assez sceptique et craint que cela ne suffise hélas pas.